

Brest le 25 février 2022

Contribution CHU Brest

A la suite de la signature du Pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne et du Contrat d'avenir pour les Pays de la Loire le 8 février 2019, le ministre des transports actait un an plus tard, en février 2020, la réactivation du grand projet ferroviaire de Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire (LNOBPL).

Dans ce cadre, un dialogue territorial est engagé jusqu'au 28 février prochain afin de recueillir l'avis des usagers des transports, du grand public, des élus des territoires concernés, des associations et des acteurs économiques sur ce grand projet.

La réalisation de ce grand projet est un enjeu crucial pour l'accessibilité et l'attractivité de nos territoires, de manière prégnante l'ouest breton. En confirmant le projet LNOBPL, le Pacte d'accessibilité breton consacre **l'ambition initiale et l'objectif stratégique d'une liaison quotidienne entre la pointe bretonne, Brest et Quimper à 3 heures de Paris et à 1H30 de Rennes.**

Aujourd'hui, les risques d'un décrochage des améliorations sur l'axe Nord par rapport à celles d'ores-et-déjà programmées sur l'axe Nantes – Rennes Bretagne Sud sont réels. Dans le même temps, de grands projets de LGV sont accélérés dans le Sud de la France.

Aujourd'hui, l'impact de la crise sanitaire, l'urgence climatique, la dépression du transport aérien que subit de plein fouet la pointe bretonne, confortent la nécessité d'une offre ferroviaire à grande vitesse performante et à l'entrée effective du projet LNOBPL en phase opérationnelle de mise en travaux.

C'est pourquoi le CHU de Brest appelle à une accélération du projet LNOBPL et une entrée en phase opérationnelle au service des distances pointe bretonne-Paris afin de répondre ainsi aux besoins des populations et des acteurs économiques, aux usagers d'aujourd'hui et de demain.



Florence FAVREL-FEUILLADE
Directrice générale du CHU Brest